

Compte rendu de l'Assemblée générale du 28 mai 2015

par Sylvain Marty



97 membres sont soit présents (60), soit représentés (37).

La présidente **Sophie VILLERS** rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière AG, et fait observer une minute de silence pour Pierre ALVERNHE, Jean BAUJARD, Hélène BISCARAT, Marc BONNEAUD, Jacques CARLUY, Jean GUELLEC, Michel JEAN, Hervé JUHEL, Jean Eugène GORSE, Marcel HERY, Raymond MARTIN, Jean MICHARDIERE, Dominique PAULY, Bernard PECQUET, Claude SIRAUT, Alain VIGNERON.

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mai 2014

Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – Compte rendu d'activités de l'amicale

II-1 Les réunions annuelles

L'amicale a innové en 2014, en invitant à une réunion conviviale les nouveaux IGPEF, et les IG nouvellement promu à la classe exceptionnelle de leur grade. Cette réunion, qui s'est tenue avenue du Maine le 9 juillet, a permis d'enregistrer de nouvelles adhésions.

La traditionnelle cérémonie de début d'année a réuni le 6 janvier 2015 des auditeurs attentifs, tant à la conférence de Jean de Kervasdoué, qui a été suivie d'un débat animé, qu'aux vœux de la présidente qui introduisaient le buffet.

La présente assemblée générale constitue ainsi le 3ème jalon des réunions annuelles.

II-2 Les manifestations mensuelles

Les manifestations mensuelles ont lieu, en général, le mercredi de la 3ème semaine pleine de chaque mois. Depuis la dernière assemblée générale, elles ont été l'occasion de célébrer l'entrée en honorariat de neuf de nos camarades, d'écouter une conférence historique passionnante de Bernard BOURGET sur les relations entre Eisenhower et de Gaulle, une belle soirée de juin étant exclusivement consacrée à une dégustation oenologique.

II-3 Les visites thématiques et culturelles

- Du 20 au 22 juin, 27 participants se sont retrouvés dans le Cantal, au Pays de MASSIAC. Ils avaient répondu à l'invitation que Lionel ROBAUX avait lancée en 2014 à l'AG de début d'année, et que Chantal a magnifiquement organisée après sa disparition.

- C'est en province également qu'a été organisée en septembre une découverte des jardins de Touraine, sur un programme préparé par Zsuzsa et Philippe CROS qui a réuni 26 participants.

- Deux randonnées urbaines ont été organisées dans l'hiver en région parisienne.

o Après une randonnée avec conférencier autour des gares du Nord et de l'Est le matin, une choucroute roborative dans une brasserie à midi, les 33 participants ont découvert cet intéressant quartier sous la conduite éclairante de Chantal REY en suivant le canal St Martin jusqu'au théâtre du « 104 ».

o Mi-mars, c'est une quinzaine de marcheurs qui ont initié un cycle *circum* capitale, en arpentant sous la conduite d'Alain Le JAN et André SOUBEIRAN les chaussées de Montreuil à Créteil, en admirant les ponts, les canaux, l'eau, bref tous les centres d'intérêt que les IGPEF se plaisent à cultiver. La prochaine étape est déjà programmée pour l'automne, et reliera Créteil à Sceaux.

Sont également programmées prochainement la visite du château de Fontainebleau, qui a connu un tel succès qu'il a fallu gérer une liste d'attente, celle des archives nationales, et la soirée œnologique de juin autour des produits des lycées de Gironde.

II-4 Les voyages d'études

En 2014, 42 participants se sont rendus à Cuba, du 16 au 29 novembre. Un diaporama présenté en fin de réunion a permis aux participants à l'assemblée générale d'avoir quelques aperçus des moments forts de ce voyage dont la réussite doit beaucoup à la forte implication de Jean JAUJAY.

Jacques MORDANT a bien voulu prendre en charge l'organisation du voyage 2015, qui aura lieu du 3 au 13 octobre en Pologne. Le programme, en cours de finalisation avec l'active mobilisation de quelques autres IG, permettra de découvrir une partie de ce grand pays. Il est prévu une déclinaison particulière sur les volets forestier et agricole. Deux week-ends sur place permettront des focus touristiques plus spécifiques, l'un à Cracovie, l'autre à Varsovie.

II-5 La communication

Sylvain MARTY a succédé comme secrétaire à Gérard MATHIEU. Il lui revient de diffuser l'information tant au quotidien, lorsqu'il s'agit de partager les tristes nouvelles, que pour annoncer les activités programmées de l'amicale.

L'information par le bulletin trimestriel « Amicale AIGPEF infos » a été assurée toute l'année par Alain BERNARD, responsable de la communication depuis l'origine (le numéro de mars présente une rétrospective de l'activité qu'il a créée et développée). La présidente, Sophie VILLERS, souligne l'importance du travail réalisé par Alain BERNARD, qui s'engage désormais au service d'autres causes (il est en ce moment à Madagascar), dont notamment la communication de l'académie d'agriculture pour laquelle Gérard TENDRON a souhaité bénéficier de ses talents. Il a heureusement préparé sa succession, puisque l'équipe constituée d'Anne-Marie ROPERT et de Laurent PAVARD s'est bien organisée pour reprendre le flambeau.

III – Rapport moral et d'orientation

La Présidente **Sophie VILLERS** souligne que ces différentes activités s'inscrivent bien dans l'objet de l'amicale dont elle rappelle les cinq axes, tels qu'ils sont énoncés à l'article 2 des statuts :

- l'organisation de manifestations amicales, de visites techniques et culturelles ;
- l'organisation de voyages en commun à caractère professionnel et culturel ;
- l'assistance à ses membres ;
- l'information de ses adhérents, actifs et honoraires, sur l'activité de l'Amicale et de ses membres, ainsi que sur la vie du corps des IPEF ;
- la participation à toute action contribuant à la promotion et au rayonnement du corps des IPEF et à l'honneur des corps dont il est issu.

S'agissant des deux premiers axes, le compte rendu d'activité présenté par le secrétaire **Sylvain MARTY**, et l'évocation des activités qui sont programmées pour les prochains mois, montrent que l'amicale est active.

Sophie VILLERS se réjouit qu'au titre de l'assistance à ses membres, l'amicale n'ait pas fait l'objet de sollicitations. Elle souligne toutefois que l'accueil vis-à-vis des épouses de camarades malheureusement disparus s'inscrit naturellement dans cet objectif de solidarité. C'est en outre une réelle richesse pour l'association, car les membres de l'Amicale intégrées dans ce contexte se révèlent fort actives et efficaces.

La présidente remercie Alain MOULINIER, chef du corps jusqu'à la récente prise de relais par Patrice PARISÉ, d'avoir veillé à communiquer à l'Amicale les informations qui sont présentées à la Commission d'Orientation et de Suivi des IPEF : l'Amicale est ainsi en mesure d'en rendre destinataires les IG honoraires et de leur permettre de rester « branchés » sur l'actualité du corps. Elle ne doute pas que ces liens se maintiendront et se développeront avec le nouveau chef du corps. L'amicale a ainsi pu être active dans le champ du 4ème axe de son objet.

Enfin pour contribuer au rayonnement du corps sur le champ élargi de son nouveau périmètre, l'amicale a la volonté de développer son attractivité vis-à-vis des IG qui ne sont pas issues de la famille « GREF », mais de celle des « PONTS ». Plusieurs initiatives s'inscrivent dans cet objectif : accueillir au sein du bureau des membres de l'amicale qui sauront la rendre attractive pour les IG, au départ moins sensibles à son existence, faute d'y avoir des proches ; équilibrer les thèmes des activités vers des sujets professionnels attractifs pour ceux qui ont d'autres horizons que la sphère agricole : exemple la journée thématique prévue à la rentrée sur les bio matériaux et la ville durable autour de Champs sur Marne ; solliciter en région, dans le réseau professionnel actif les IG « ex-PONTS », pour les sorties professionnelles et amicales, comme cela doit être le cas avec le projet monté en Bretagne Nord au début de l'été.

La présidente ouvre ensuite le débat sur le compte rendu d'activités et le rapport moral.

Jean-Louis BOURNAUD demande si, depuis que l'amicale a fait évoluer ses statuts pour élargir sa base d'adhésion aux dimensions du corps des IPEF, le taux d'adhésion s'est maintenu.

La présidente souligne que ce n'est évidemment pas encore le cas. Mais le mouvement est amorcé. Le nombre des adhérents est une variable qui croît régulièrement au fil de l'année, mais avec des phases plus ou moins intenses d'accélération. A ce jour, les 273 cotisations enregistrées ne nous ont pas encore permis de dépasser l'effectif de 297 adhérents atteint en fin d'année dernière. Mais chacun peut y contribuer en mobilisant son réseau et par les initiatives ou les propositions dont il est porteur.

Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le compte rendu d'activités 2014-2015

IV – Rapport financier

En l'absence du trésorier Charles DEREIX, c'est **Michel PENEL**, trésorier adjoint, qui présente et détaille les comptes 2014.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif de 1 216 €, qui s'inscrit à l'actif du bilan en report à nouveau.

Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2014 à 45 846 €.

Les deux commissaires au contrôle des comptes, Jean-Louis BOURNAUD et Michel BERTIN ont procédé à la vérification des comptes. **Michel BERTIN** donne lecture du rapport qu'ils ont co-signé. Ce rapport, établi à l'issue de l'examen détaillé des pièces et des documents comptables de l'association relatifs à l'exercice 2014, ne comporte aucune observation sur la tenue des comptes, sinon un hommage au trésorier et au trésorier adjoint pour la rigueur qu'ils apportent à leur tenue. En conclusion, ils proposent à l'assemblée générale d'approuver sans réserve les comptes qui lui ont été présentés.

Résolution n°3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par le trésorier adjoint, et après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2014 de l'association et donne quitus au bureau de sa gestion.

La présidente remercie Michel BERTIN et Jean-Louis BOURNAUD pour le travail de contrôle des comptes de l'association. Elle indique que Michel BERTIN avait souhaité « passer la main » à l'issue de sa prestation de cette année, et que Jean-Louis BOURNAUD avait fait part d'une pareille intention pour l'année suivante. Le bureau a donc sollicité Jacques MORDANT, qui était prêt à prendre le relais de Michel BERTIN. Mais sa grande rigueur, essentielle pour une mission de commissaire au contrôle des comptes, l'a conduit à faire observer qu'étant membre du bureau jusqu'à ce jour, il ne remplirait pas toutes les conditions d'indépendance pour examiner les comptes à l'issue de l'exercice 2015. Michel BERTIN a donc accepté de prolonger d'une année sa mission. Sophie VILLERS lance donc un appel pour qu'un membre de l'amicale, extérieur au bureau, se propose l'an prochain pour la mission de commissaire au contrôle des comptes, en partenariat avec Jacques MORDANT, dont la désignation sera proposée à la prochaine assemblée générale.

L'assemblée générale entérine cette prolongation du mandat des actuels commissaires au contrôle des comptes.

V – Budget 2015 et montant des cotisations pour l'année 2016

Michel PENEL présente le projet de budget 2015, en équilibre à 86 000 €.

La principale raison de diminution du budget tient au fait que le voyage annuel, qui constitue le principal poste de dépense et qui est par construction équilibré en dépenses et en recettes, sera moins coûteux à destination d'un pays d'Europe que lorsqu'il est organisé vers des destinations plus lointaines.

Sophie VILLERS indique que le bureau a pensé pertinent de faire suivre un voyage qui représente un coût significatif, surtout si les participants sont en couple, par un voyage qui se révélera certainement tout aussi passionnant, mais qui soit proposé dans une gamme de prix plus abordable, afin de mieux répondre à la diversité de situations des membres de l'amicale.

Michel PENEL commente le poste « activités régionales », présenté en augmentation, et avec des dépenses supérieures aux recettes, ce qui manifeste le souhait de l'Amicale de les voir se développer et de contribuer financièrement à ce développement.

Il précise, s'agissant du volume de cotisations inscrit au budget en hausse, qu'il ne s'agit évidemment pas d'augmenter le montant unitaire des cotisations, mais de développer le nombre des cotisants. C'est pourquoi, s'agissant du barème des cotisations pour 2016, qui doit également faire l'objet d'une délibération de la présente assemblée générale, le bureau propose de reconduire le barème des cotisations

Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget de l'association pour l'année 2015 et reconduit pour 2016 le montant des cotisations à 40€ pour les IG actifs, et à 25€ pour les autres membres.

VI – Renouvellement de membres du bureau

Comme chaque année, il faut procéder à un renouvellement partiel des membres du bureau.

Sont renouvelables, Constant LECOEUR, Emmanuelle BOUR, Charles DEREIX et Sylvain MARTY.

Jacques MORDANT, qui a accompli trois mandats de deux ans n'est pas renouvelable.

Alain BERNARD a souhaité se désengager du bureau pour se consacrer plus activement à d'autres engagements.

Michel de GALBERT également sollicité par d'autres activités n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat

Laurent PAVARD, Roland RENOULT et Louis-Michel SANCHE ont fait connaître leurs candidatures à participer aux travaux du bureau. Ils se présentent aux membres de l'assemblée.

Sophie VILLERS rappelle qu'il n'y a pas de plafond au nombre de membres du bureau, et que plus nombreuses sont les bonnes volontés qui participent au bureau, plus la tâche peut être légère et grandes les ambitions.

Aucun autre volontaire ne se présentant, la présidente formule le vœu que son appel soit entendu pour l'avenir.

Résolution n° 5 : A l'unanimité, l'Assemblée générale :

- réélit pour un nouveau mandat de 2 ans :
 - o Emmanuelle BOUR, Charles DEREIX et Constant LECOEUR (élus pour la 1ère fois en 2011)
 - o Sylvain MARTY (élu pour la 1ère fois en 2013)
- élit pour un premier mandat de 2 ans :
 - o Laurent PAVARD, Roland RENOULT et Louis-Michel SANCHE

VII Questions diverses

Chantal ROBAUX, s'exprimant au nom des épouses de collègues disparus, indique combien l'amicale et la présence de ses membres sont précieuses dans les moments difficiles.

Avant de conclure les travaux de l'assemblée, **Sophie VILLERS** souhaite rendre un hommage particulier à Constant LECOEUR qui a présidé, animé et fait vivre l'amicale pendant de nombreuses années, étant tour à tour maître d'ouvrage, maître d'œuvre, et « petite main ». L'amicale lui doit beaucoup, et se réjouit qu'il continue avec le dynamisme et l'amicale attention que chacun apprécie.

Ayant achevé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, la présidente lève la séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF à 11h30.

Nouveau Bureau

Amicale des IGPEF – Bureau 2015

Sans oublier **Patrice Parisé** qui, en sa qualité de Chef du Corps des IPEF, est membre de droit du Bureau

Présidente  Sophie Villers	Vice-président  Constant Lecoeur	Vice-présidente  Emmanuelle Bour-Poitrinal	Secrétaire  Sylvain Marty	Secrétaire adjt  Gérard Mathieu	Trésorier  Charles Dereix	Trésorier adjt  Michel Penel
Chargé de com  Laurent Pavard	Chargée de com  Anne-Marie Ropert	Membre  Jean Jaujay	Membre  Alain Le Jan	Membre  Roland Renault	Membre  Michel Rostagnat	Membre  Louis-Michel Sanche